

Québec français



Honni soit qui mal y pense!

Ludmila Bovet

Number 90, Summer 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44555ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bovet, L. (1993). Honni soit qui mal y pense! *Québec français*, (90), 122–123.

HISTOIRES DE MOTS

HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE !

Dans la chronique précédente, il a été question de certaines expressions idiomatiques usuelles en français québécois et qui ont été traduites littéralement de l'anglais. Ce type d'emprunt, qui est le calque, est beaucoup moins apparent qu'un emprunt formel, c'est-à-dire un mot qui passe tel quel d'une langue à l'autre, comme par exemple les mots *fun* ou *cute*.

Shocking !

En français de France, les anglicismes formels sont légion : *week-end*, *shopping*, *planning*, *parking*, *snack bar* et *drugstore* ont, avec bien d'autres, droit de cité dans les dictionnaires depuis longtemps. On a même créé le pseudo-anglicisme *pressing* au sens de « local où l'on presse les vêtements »¹, mot beaucoup plus prestigieux que *teinturerie*, auquel il s'est rapidement substitué. Pour les jeunes, rester *cool* est un *must* ; ils soignent leur *look* en portant des *sweat-shirts* (prononcé *sweet-shirt*), qui ne sont pas autre chose que les *cotons ouatés* du Québec.

Petit à petit s'insinuent également en France, dans la langue parlée et écrite, des calques de l'anglais. L'expression *to be in the red*, qui signifie « être dans une situation déficitaire », a été traduite des deux côtés de l'Atlantique ; au Québec, on *est dans le rouge* lorsque l'on a un compte à découvert ; en France aussi, mais il y a des variantes : *être au rouge* et *avoir un compte en rouge*².

La couleur du cafard

La variation est plus manifeste dans l'adaptation de l'expression *to have the blues* ; dans cet emploi, *the blues* signifie en anglais « idées noires, cafard » ; c'est une abréviation de la locution *blue devils* « démons bleus », qui est née en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle pour nommer cet état de mélancolie précurseur du romantisme. La couleur bleue a, pour les

Anglais, une connotation maléfique inconnue de l'imaginaire des francophones pour qui le bleu symbolise la sérénité, celle d'un ciel sans nuages ou de la mer éternelle. Pourtant, les diables bleus ont pris pied en France au début du XIX^e s., dans la foulée du spleen. Ces « vapeurs », comme on les appelait à l'époque, dont la cause profonde était probablement l'ennui, conduisaient souvent au suicide les habitants des îles britanniques qui en étaient affectés. Mais, de l'autre côté de la Manche, « les Diables bleus français sont légers, peu opiniâtres et, au moment où l'on commence à s'en plaindre, ils disparaissent [...] » (1828, cité dans *Dictionnaire des anglicismes*, p. 228.) Ils ont tout aussi rapidement disparu de l'usage.

Un pluriel qui se singularise

The blues avait le sens de « mélancolie » depuis un siècle déjà lorsque, au début du XX^e s., le terme a été appliqué à une forme musicale élaborée par les Noirs américains et issue de leurs plaintes mélancoliques.

L'expression *to have the blues* a été une première fois adaptée en français sous la forme *avoir des blues*, avec le sens de « avoir le cafard »³. Il semble qu'elle ait complètement disparu pendant vingt ans. La nouvelle vague d'américanomanie qui déferle sur la France depuis la fin des années 1960 a ramené l'expression ; mais, maintenant, *the blues* a tout à fait perdu son sens d'origine ; en France, le terme est immédiatement identifié avec un genre musical. C'est la raison pour laquelle on a traduit, cette fois, *to have the blues* par *avoir le blues*. Et le mot *blues* est devenu un synonyme de *cafard* : « pour chasser mon blues montant [...] » (citation de Jeanne Cordelier dans le *Grand Robert* de 1985). Au Québec, en revanche, *the*

blues est encore perçu comme un pluriel et la traduction littérale a abouti à l'expression *avoir les bleus*⁴. Sait-on encore ce qu'il y a derrière ces bleus-là ? Pourrait-on dire : « pour chasser mes bleus montants » ? C'est peu probable. Mais on peut fort bien essayer de chasser ses idées noires. Cette couleur devrait mettre tout le monde d'accord, puisqu'on broie du noir des deux côtés de l'Atlantique !

Faisons face à la musique⁵

On croit généralement que l'expression *mettre la pédale douce* est d'origine anglaise. En effet, la même idée est plutôt rendue, en France, par *mettre une sourdine* : « mettre une sourdine à sa voix, à son enthousiasme, à ses prétentions », lit-on dans les exemples des dictionnaires.

Puisque *mettre la pédale douce* signifie, entre autres, « ralentir (son rythme d'activité, par exemple) », on imagine que la comparaison se fait avec les pédales de commande d'une automobile. *Conduire la pédale au plancher*, c'est faire de la vitesse ; il s'agit de la pédale de l'accélérateur, aussi appelée familièrement la *pédale à gaz* ou la *suce* ou le *champignon*, mais jamais la *pédale douce* et pour cause ! On ne désigne pas non plus par ce terme la pédale d'embrayage ni celle des freins, qui sert précisément à ralentir. En fait, si le terme *pédale douce* existe, c'est nécessairement par opposition à son contraire, *pédale forte*. Et cela n'a rien à voir avec la conduite d'une auto, mais bien avec le mécanisme d'un piano. La pédale douce, c'est celle de gauche, qui assourdit le son d'une note ; elle s'appelle aussi *pédale sourde*, *petite pédale* ou *sourdine* ; à droite, se trouve la pédale forte qui intensifie et prolonge le son des notes.

Lorsqu'un pianiste met la pédale, c'est pour donner plus de force à certains

passages. On trouve cette expression, employée au figuré, dans la littérature française depuis le début du XX^e s. : « la musique de son accent aurait paru délicate si elle avait mis la sourdine, mais elle mettait la pédale. » (Cité dans le *Grand Larousse de la langue française*). Elle est maintenant tombée en désuétude. Ce n'est pas le cas de son contraire, que l'on trouve également dans la littérature : « Oh ! je l'en prie, la pédale douce » (1909, dans le *Dictionnaire des expressions et locutions figurées*, les Usuels du Robert) et aussi : « un petit texte [...], bien trop élogieux à mon goût, et auquel j'avais mis la pédale douce » (dans le *Trésor de la langue française*). C'est bien la même idée d'atténuation que dans l'usage québécois. L'expression est consignée aussi dans le *Grand Larousse encyclopédique* de 1982 et dans le *Grand Robert* de 1985.

Il n'est donc pas nécessaire de recourir à l'anglais pour l'expliquer. Et cela d'autant moins qu'on ne trouve pas, du moins pas dans les dictionnaires, l'expression *to put the soft pedal*, qui serait à l'origine de ce calque. L'image de la pédale douce est bel et bien utilisée aussi en anglais, mais elle est véhiculée par un verbe, *to soft-pedal* ; par exemple : « I think we'd better soft-pedal on that contract for a while » (*Collins Cobuild Dictionary*, 1987). Le seul argument qui pourrait nous faire hésiter, c'est que cet emploi figuré, emprunté au vocabulaire de la musique, est familier, aussi bien en anglais qu'en français. *Mettre une sourdine* peut, en revanche, s'utiliser en toutes circonstances.

Langue prêteuse ou langue emprunteuse ?

Submergés comme nous le sommes par l'influence de l'anglais dans notre vocabulaire en cette fin de XX^e s., nous avons tendance à oublier que toutes les langues européennes ont abondamment puisé

dans le lexique de leurs voisins plus ou moins proches à certaines époques de leur histoire. L'anglais doit beaucoup au français et le français à l'italien.

Comme on l'a vu, les expressions imagées ne sont pas les mêmes d'une langue à l'autre, même si elles font souvent allusion à une réalité semblable. Lorsqu'elles sont identiques, il y a généralement eu traduction littérale dans une des langues. Il se trouve que l'image utilisée pour rendre compte de l'étourdissement provoqué par un coup reçu sur la tête est la même en italien, en espagnol, en portugais, en anglais et en néerlandais : *voir des étoiles* ! À de très légères variantes près : *les, des, ou des petites étoiles*⁶. C'est aussi l'expression usuelle au Québec. Puisque l'on sait qu'en France, on *voit trente-six chandelles* dans la même pénible circonstance, on pourrait penser que l'usage québécois a été calqué de l'anglais *to see stars*.

Ce serait trop simple. *Voir des étoiles* a eu cours également en français de France depuis le début du XVII^e s. : « faire voir les étoiles de jour, c'est donner un grand coup sur la teste, qui estourdit et fait voir comme des étincelles » (1640, dans les *Curiositez françoises* d'Antoine Oudin). Encore relevée par Littré, l'expression n'est plus connue de nos jours. Mais il n'en reste pas moins qu'elle est aussi française. Ce qui est curieux, cependant, c'est que *voir des chandelles* se disait déjà en France au XVII^e s.⁷. Pourquoi est-ce la première expression qui a émigré et pas l'autre ? Peut-être avaient-elles passé toutes les deux en Nouvelle-France. Mais *voir des étoiles* s'est imposé ici, alors qu'il a été supplanté en France par *voir trente-six chandelles*. C'est à cette étape-là que l'on peut invoquer l'influence de la locution anglaise *to see stars* : elle a peut-être joué un rôle dans le maintien de *voir des étoiles* au Québec.

Il reste une question à résoudre : dans quelle langue est née la jolie image éblouissante ? S'agirait-il de créations parallèles ? Les paris sont ouverts.

Notes

1. Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, *Dictionnaire des anglicismes*, Paris, les Usuels du Robert, 1988.
2. *Petit Robert* et *Petit Larousse illustré* des années 1990.
3. Dans le *Supplément* de 1949 du *Dictionnaire encyclopédique Quillet*, d'après Manfred Höfler, *Dictionnaire des anglicismes*, Larousse, 1982.
4. Elle est attestée depuis 1929. Déjà en 1913, *les bleus* figurent au sens de « déprime » dans une chronique humoristique.
5. Cette expression est un calque de l'anglais, mais j'ignore d'où vient l'allusion. Quelqu'un pourrait-il éclairer ma lanterne ?
6. *Les Idiomatics*, Éditions du Seuil, coll. « Point-Virgule ».
7. Ensuite, ce fut *voir mille chandelles* et, enfin, *trente-six* (*Dictionnaire des expressions et locutions figurées*, les Usuels du Robert).